

JOUEURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Le **Joueur D'Intérêt Général (JIG)** est un joueur professionnel évoluant dans une équipe de NF1/NF2/NF3/PNF/NM2/NM3/PNM autorisé par la FFBB à établir un contrat de travail avec son club. Il peut, à ce titre, percevoir une rémunération en contrepartie de son activité sportive professionnelle de joueur si, en complément de cette activité, il réalise un quota de Missions d'Intérêt Général FFBB.

POURQUOI ?

Pour le club



Sécurise sa relation contractuelle avec le joueur.



Sécurise la gestion financière, sociale et fiscale du club.



Optimise l'utilisation de ressources humaines dans le développement du club.



Développer de nouvelle pratique dans le club.

Pour le joueur



Sécurise sa relation contractuelle avec le club (couverture sociale, droit au chômage,...).



Préparation de sa reconversion.



Suivi d'une formation FFBB.



Réalisation de mission d'intérêt générale dans le cadre du développement du club.

MIG POSSIBLE

1

Sessions de basket santé.

4

Opération Basket Ecole.

2

Organisation de tournois 3x3.

5

Développement du basket entreprise.

3

Animations de basket dans les quartiers de la ville.

6

Les missions doivent être en rapport direct avec le basket.

ACCOMPAGNEMENT FFBB



Rédaction d'un modèle de contrat type.



Organisation d'une formation dirigeant.



Organisation d'une formation obligatoire pour les JIG.



Rédaction d'une chartre d'engagement des joueurs, dirigeant.

TOUTES LES INFOS SUR
FFBB.COM

